



JOURNAL RI-RTF(adulte)

Mai 2025



++
++
++
++

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord*

Québec 

Table des matières

3	Services communs	++
4	Instrument de classification	+ +
5	Critères généraux	++
7	Chronique PCI	+ +
9	GRSI	+ +
10	Divers	
12	Bons coups	

SERVICES COMMUNS

Entretenir les vêtements



« La ressource s'assure que le trousseau de linge de l'usager est suffisant pour lui permettre de se changer régulièrement et se vêtir de façon adaptée et appropriée, notamment aux saisons et aux circonstances. Elle prend les moyens nécessaires afin que les vêtements de l'usager soient propres et en bonne condition »

La définition de ce service commun comprend deux éléments importants. En premier lieu, vous devez vous assurer que le trousseau

de linge de l'usager est suffisant pour lui permettre de se changer régulièrement et se vêtir de façon adaptée et appropriée, notamment aux saisons et circonstances.

Par exemple, un usager qui doit se présenter à une occasion spéciale ou qui pratique un sport devrait avoir accès aux vêtements convenant à la situation. Il est également important de tenir compte des goûts de l'usager lors de l'acquisition de ses vêtements. Il va sans dire que vous devez tout de même vous assurer que ses choix soient appropriés à son âge et à sa situation.

Le second élément de la définition ci-haut concerne l'entretien des vêtements, c'est-à-dire le nettoyage et le séchage des vêtements. En tant que ressource, vous devez prendre les moyens nécessaires afin que les vêtements des usagers soient propres et en bonne condition, et ce, même s'ils ne sont pas neufs.

L'entretien des vêtements doit se faire selon les indications inscrites sur les étiquettes, à l'aide de produits appropriés à la circonstance (détachant, détergent doux pour peau sensible, etc.).

Lors des visites dans votre milieu, l'intervenant RI-RTF peut vérifier : qui fait le lavage et l'entretien des vêtements, à quel moment se font les achats de vêtements, la fréquence des achats et la participation de l'usager dans le processus. Il peut également demander à voir la garde-robe de l'usager et observer la tenue vestimentaire des usagers présents dans le milieu lors de sa visite.



Bien qu'il soit fortement recommandé que les vêtements soient identifiés au nom de l'usager avant son arrivée dans la ressource, la RI-RTF ne peut imposer de moyen (ex : étiquettes) aux familles et doit dans tous les cas, prendre les moyens pour éviter la perte des vêtements.



INSTRUMENT DE CLASSIFICATION (IDC)

++
++
++
++

2- HABILLEMENT

Questions à se poser : est-ce que l'usager est capable de choisir ses vêtements, les enfiler et les enlever ou il a besoin d'aide, de stimulation et rappels ou il nécessite la présence constante d'une personne pour l'aider à réaliser la tâche adéquatement?

Aider, encadrer, stimuler, surveiller	Accompagner Habiller et déshabiller
L'usager est capable de le faire en grande partie seul, mais a besoin d'aide pour les touches finales.	L'usager n'est pas en mesure de faire la tâche lui-même avec simplement des rappels. Une personne doit être avec lui tout au long pour l'aider verbalement et/ou physiquement.
L'usager met ses vêtements seul mais a besoin d'aide pour mettre ses prothèses auditives.	L'usager est incapable de participer à la tâche.
La ressource doit sortir les vêtements de l'usager et celui-ci s'habille seul par la suite. La ressource doit ensuite retirer les vêtements sales de la chambre pour éviter que l'usager les remettent.	

Ce descripteur concerne non seulement l'action de mettre et enlever les vêtements mais se rapporte également aux :



- Prothèses dentaires;
- Lunettes;
- Orthèses;
- Appareils auditifs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX



Critères liés au milieu de vie

Les critères généraux 10 à 15 sont reliés à l'environnement physique et aux caractéristiques du milieu de vie. Les éléments suivants sont pris en compte :

- La localisation géographique;
- L'accessibilité;
- L'architecture;
- Les qualités physiques et l'ameublement;
- Le respect des lois et règlements applicables.

Une appréciation de ces critères sera effectuée à chaque année dans le cadre de l'évaluation des critères du ministre faite par l'intervenant RI-RTF.

Si par exemple, vous procédez à des changements dans votre milieu de vie en cours d'année, il est important d'aviser le CISSS de la Côte-Nord afin de valider la conformité.

En tout temps, il est important que la ressource s'assure que son milieu respecte les dispositions pertinentes de la Loi sur le bâtiment et de tout règlement en découlant.

Par exemple, si vous procédez aux changements de fenêtres dans les chambres, vous devez vous assurer que celles-ci respectent les normes d'évacuation.

Le beau temps s'installera tranquillement dans les prochaines semaines et les usagers passeront plus de temps à l'extérieur. Assurez-vous que l'accès à votre terrasse ou à un espace extérieur aménagé soit sécuritaire, que les balcons et garde-corps sont en bon état.



Également, nous vous suggérons de prendre le temps de vérifier que l'ameublement des chambres soit toujours en bon état, et prévoir le remplacement en cas de bris ou désuétude (table de chevet, base de lit, matelas, commode, etc.).



CHRONIQUE PCI

Plusieurs RI-RTF ont été touchées par des éclosions dans les derniers mois. Certaines maladies infectieuses circulent toujours et sont assez virulentes. Il est donc important en tout temps de demeurer vigilants particulièrement lorsque des usagers vulnérables ou âgées sont présents dans les milieux de vie.

Si un résident présente des symptômes d'une maladie infectieuse :

- Garder le résident à sa chambre autant que possible (ex. : limiter ses activités, servir les repas à sa chambre);
- Appliquer les mesures de prévention et contrôle des infections précisées dans le « Guide de prévention des infections dans les résidences privées pour aînés » disponible sur internet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000056/>
- Recommander le port du masque, lors d'une infection respiratoire, en dehors de sa chambre si sa condition le permet ainsi que l'hygiène des mains;
- Contacter les soins infirmiers;
- Porter un masque, des gants, une blouse et une protection oculaire avant tout contact avec le résident;
- Se laver les mains aux moments suivants :
 - Avant le contact initial avec le résident ou son environnement;
 - Avant et après une intervention aseptique (stérile);
 - Après un risque d'exposition à des liquides organiques;
 - Après un contact avec le résident ou son environnement.
- Informer les visiteurs de la présence possible d'un résident infecté;
- Seuls les proches aidants peuvent visiter un résident avec des symptômes d'infection respiratoire.
 - Ceux-ci doivent se laver les mains et porter l'équipement de protection individuel recommandé selon la maladie;
- Surveiller l'apparition de symptômes chez les autres résidents.



Si un deuxième résident présente des symptômes :

- Appliquer les mêmes mesures de prévention des infections que pour le premier cas;
- Aviser les soins infirmiers;
- Appliquer les mesures supplémentaires recommandées par les soins infirmiers ou la Direction de santé publique.

CHRONIQUE PCI (SUITE)



Si l'application des recommandations représente un enjeu clinique (ex : non compliance, risque de crise et de désorganisation, etc.), informer rapidement les soins infirmiers ou la direction de santé publique.

++
++
++
++



Rôles et responsabilités des différents acteurs en présence de maladies infectieuses (Grippe, gastro-entérite, etc.)

Responsables et employés du milieu de vie

- Met en place les mesures de prévention pour éviter la transmission;
- Réfère au *Guide de prévention des infections dans les résidences privées pour aînés*;
- Contacte les soins infirmiers ou le service Info-Santé 811 pour toute question en lien avec l'état de santé d'un résident;
- Contacte les soins infirmiers désignés pour tout besoin de support ou dès une éclosion (deux résidents ou plus qui présentent les mêmes symptômes en peu de temps).

Soins infirmiers (soutien à domicile)

- Valide les symptômes présentés et la date du début;
- S'assure que les mesures de prévention des infections soient en place selon les guides en vigueur;
- Supporte les responsables et les employés de la résidence dans la mise en place des mesures de prévention des infections;
- Effectue les liens avec le médecin traitant ou le médecin de garde pour évaluation et prise en charge, au besoin;
- Signale toute éclosion (deux cas ou plus) à la Direction de santé publique en acheminant le formulaire par courriel (09.santepublique@ssss.gouv.qc.ca) ou par télécopieur au : 418 589-1603;
- Au besoin, contacte la garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique.

Garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique

- Agit à titre de support et expertise-conseil en maladies infectieuses et en gestion des éclosions.

QUAND SE LAVER LES MAINS?



1 Avant, pendant et après la préparation d'aliments ou de repas



2 Avant de manger



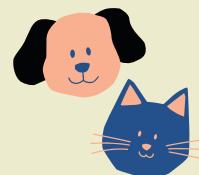
3 Après être allé à la toilette



4 Après avoir donné des soins d'hygiène (ex : toilettes partielles, douches, changer la culotte)



5 Après avoir toussé, éternué ou s'être mouché



6 Après avoir touché à un animal, à ses excréments, sa nourriture ou ses jouets



7 Après avoir manipulé des ordures



8 Après avoir nettoyé une plaie



9 Après avoir été en contact avec une personne malade



10 Après avoir enlevé son équipement de protection individuel (blouse, gants, masque)



11 Lorsque les mains sont visiblement sales



LE LAVAGE DES MAINS, UN RÉFLEXE ESSENTIEL

GRSI

Gestion du risque sécurité incendie

EXERCICE D'ÉVACUATION ANNUEL

-RAPPEL-

Il est obligatoire pour toutes les RI-RTF de planifier un exercice d'évacuation en cas d'incendie avec les usagers annuellement.

Il est de votre responsabilité de faire appel à votre service de sécurité incendie pour planifier cet exercice :

Les Bergeronnes, Longue-Rive

Les Escoumins et Forestville

- Marie-Pier Dufour : 418 587-2285, poste 2101

Chutes-aux-Outardes

- Félix Morin-Fortin : 418 567-2144, poste 724

Baie-Comeau et Baie-Trinité

- Marie-Pier Dubé-Fortin : 418 589-1574

Port-Cartier

- Manon Boucher : 418 766-4665

Sept-Îles

- Éric Lauzon : 418 964-3280, poste 3576

Havre-Saint-Pierre

- Martin Desrosiers : 418-538-2732, poste 1244

VRAI OU FAUX ?

1- Lors d'une alarme incendie, on peut annuler l'alarme une fois qu'on a constaté que c'était une fausse alarme?

2- Lors d'une séquence d'évacuation, on doit évacuer les pièces proches du feu, en s'éloignant du feu?

3- Un usager refuse d'évacuer. Je dois prendre le temps de le convaincre d'évacuer?

4- Une personne désignée à l'évacuation doit transporter avec elle la marchette de l'usager qu'elle aide à évacuer.

DIVERS

DERNIÈRES NOTES DE SERVICE

- **27 janvier 2025** : Aide-mémoire complétion rapport AH-223 - chutes.
- **3 février 2025** : Nouvelle formation disponible - Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial (RI-RTF).
- **7 février 2025** : DARSSS : déploiement du programme H2O (Installation de détecteur de fuite d'eau à haute efficacité) RTF seulement.



MAES

(Pour les RI seulement)

Tant que la nouvelle entente nationale n'est pas convenue entre le gouvernement et l'ARIHQ, la prime maximale applicable de la MAES (mesure d'atténuation de l'écart salarial) demeure à : 6 \$

REMBOURSEMENT DÉPENSES

Dépenses de transport

- Indemnité : 0,64 \$ /km
- Indemnité minimale : 16 \$/jour

Repas

- Déjeuner : 14,95 \$
- Dîner : 20,60 \$
- Souper : 31,10 \$

*En vigueur
depuis le
1er avril 2025*

RAPPEL : Vos réclamations doivent être réalisées via le formulaire numérique et acheminées avant le 5 de chaque mois à l'adresse courriel :

ri-rtf.cote-nord.09cisss@ssss.gouv.qc.ca

Le paiement des rétributions spéciales s'effectue le 15 du mois.



DIVERS

NOUVELLES RESSOURCES

Dans les derniers mois, il y a eu quelques changements dans le parc d'hébergement RI-RTF sur la Côte-Nord :

Ressources intermédiaires (RI)

- Humania
 - Secteur : Baie-Comeau
 - Nombre de places : 9
 - Service de répit courte durée (21 jours max) disponible au coût de 15 \$/jour
 - Clientèle : Personnes âgées
- La maison Mécatina
 - Secteur : Basse-Côte-Nord
 - Nombre de places : 9
 - Clientèle : Personnes âgées



Ressource de type familial (RTF)

- Mme Isabelle Martel
 - Secteur : Baie-Comeau
 - Nombre de places : 9
 - Clientèle : Déficience intellectuelle, santé mentale et personnes âgées.

DÉPART À LA RETRAITE

Nous tenons à souligner le départ à la retraite de deux de nos ressources de type familial, soit monsieur Jacques Dubé (Baie-Comeau) sur qui nous avons pu compter les dix dernières années et Mme Jeannine Wellman (Sept-Îles).

Cette dernière était RTF depuis plus de 40 ans. Elle a fait part durant toutes ces années d'un grand dévouement pour les usagers qui lui ont été confiés.

Au nom de l'équipe RI-RTF et au nom de tous les intervenants avec qui ils ont collaboré, nous leur souhaitons bonne continuité dans leurs projets futurs.



BONS COUPS

Les bons coups soulevés dans cette édition concernent des améliorations apportées dans les milieux de vie, adaptées à la condition des usagers hébergés. En voici deux qui ont retenu notre attention :



1

**Salle sensorielle certifiée « Snoezelen »
RI Espoir de Shelna - Havre-Saint-Pierre
Clientèle : Déficience intellectuelle**

Une approche qui valorise la relaxation et la stimulation sensorielle.

Le but est de laisser la personne ayant des besoins particuliers explorer le matériel dans un endroit douillet. On y retrouve du matériel tel que des lumières, des parfums, de la musique, des coussins, du matériel avec différentes textures à manipuler et des miroirs.

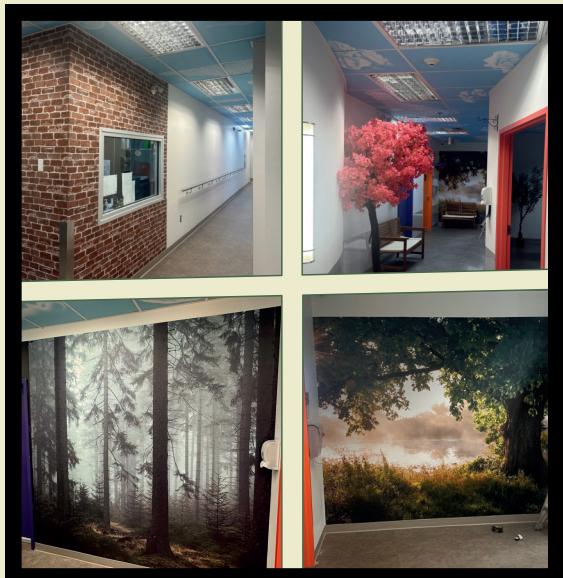
Une séance dans cet endroit peut affecter les comportements des personnes d'une façon très positive : réduction des comportements moteurs répétitifs, des comportements sensoriels, du discours stéréotypé et des vocalisations ainsi que de contribuer à créer de meilleures conditions d'apprentissage.

2

**Installation de murales décoratives
RI Boisé sur mer - Baie-Comeau
Clientèle : Personnes âgées**

Le projet d'amélioration de l'intérieur de la ressource vise à :

- Créer un environnement apaisant afin de réduire l'anxiété et favoriser la tranquillité des usagers ;
- Stimuler la mémoire et les sens en incorporant des éléments décoratifs qui rappellent des souvenirs ;
- Aménager des zones communes propices aux interactions sociales.



BONS COUPS



3

**Visite d'étudiants en soins préhospitaliers
RI Humanis - Baie-Comeau
Clientèle : Personnes âgées**

À chaque année, et ce, depuis 4-5 ans, la résidence Humanis de Baie-Comeau accueille des étudiants du programme en Soins préhospitaliers *d'urgence* du Cégep de Baie-Comeau.

Lors de cette visite, les étudiants prennent contact avec la clientèle selon l'approche adaptée. Ils en profitent également pour prendre les signes vitaux si les usagers le désirent.

C'est une formule gagnante autant pour la clientèle qui est bien heureuse de voir des jeunes disponibles pour eux que pour les étudiants qui mettent à profit leur connaissance clinique.

Bravo pour votre initiative!

